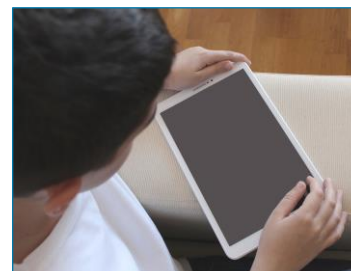


VISITE DE RENTRÉE DANS LES COLLÈGES



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE INVESTIT POUR OFFRIR DES LIEUX DE QUALITÉ ET DE RÉUSSITE À TOUS LES COLLÉGIENS

AU TOTAL : 5 367 165 EUROS DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT EN 2018

La visite de chantiers de collèges est l'occasion pour le conseil départemental de faire le point sur les travaux engagés et livrés dans les collèges dont il a la charge et sur les **investissements réalisés en faveur de la jeunesse**. Bon nombre d'entre eux se sont déroulés durant l'été. **Ces 8 dernières années,**

le conseil départemental a réalisé plus de **46 millions d'euros de travaux dans les collèges**. Pour l'année 2018, les travaux engagés en maîtrise d'ouvrage propre, représentent un montant de 5 367 165 euros, répartis sur l'ensemble des 53 collèges.

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr

UN INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE LA JEUNESSE DANS LES COLLÈGES MANCHOIS

En lien avec les différents acteurs du corps enseignant et des services de l'inspection académique, le conseil départemental a pour mission le bon fonctionnement des collèges du département. Au-delà de la gestion des bâtiments, il prend en charge l'achat de matériel ainsi que de nombreuses actions en faveur de l'éducation et de la jeunesse. Afin de les accueillir dans les meilleures conditions et en toute sécurité, des travaux d'investissement de toutes sortes sont réalisés tout au long de l'année scolaire et notamment durant les vacances d'été.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT REALISÉS DIRECTEMENT PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL : REVUE DE DÉTAIL

Pour l'année 2018, le montant des travaux engagés par le conseil départemental s'élève à **5 367 165 €**, répartis sur l'ensemble des 53 collèges publics que compte la Manche. Les travaux concernent toutes sortes de domaines :

- **Accessibilité des personnes handicapées** (mise en œuvre d'ascenseurs pour desservir les différents niveaux, mise en conformité des cheminements extérieurs, des salles spécialisées, des niveaux d'éclairage des circulations intérieures, mise en place d'une signalétique adaptée et mise en conformité des escaliers intérieurs) : **813 483 €**. Ces travaux, obligatoires, font partie de l'« Ad'Ap » : agenda d'accessibilité programmée. (12 collèges concernés).
- **Clos couverts** (toitures, menuiseries extérieures...) : **922 424 €** (26 collèges



concernés).

- **Aménagement des locaux liés à la vie scolaire** (administration, préau, salles de permanence, CPE, demi-pensions...) : **3 455 717 €** (14 collèges concernés).
- **Aménagement des locaux d'enseignement**



(salles de sciences, salles technologie, salles enseignement général, CDI) : **33 128 €** (2 collèges concernés).

- **Travaux liés à la sécurité ou mise en conformité des installations techniques** : **382 294 €** (11 collèges concernés)
- **Aménagement des extérieurs** (voirie, clôtures...) : **120 981 €** (3 collèges concernés).
- **Installation de chauffage** : **374 503 €** (9 collèges concernés)

En plus de ces travaux engagés, il est prévu, au cours du dernier trimestre 2018, de réaliser des travaux de câblage informatique pour permettre la mise en œuvre du réseau wifi dans les cinquante-trois collèges. Ce déploiement est programmé sur 2018 et 2019. Cette année, 400 000 € de crédits y sont affectés et devraient permettre de réaliser 50 % des établissements.

En plus de ces crédits d'investissement, des crédits de fonctionnement sont également alloués pour les travaux d'entretien ou de réparation. Ces travaux sont réalisés :

- par des entreprises, pour un montant de 245 000 € TTC
- en régie (travaux de sécurité, d'amélioration du confort des usagers et petit entretien), soit par les agents techniques des collèges (environ 1 agent par établissement) ou l'équipe mobile d'interventions du service gestion des bâtiments de la direction du patrimoine départemental (7 agents), pour un montant de 210 165 € TTC.

Pour l'année 2018, le montant de ces crédits de fonctionnement est donc de 455 165 € TTC et concerne l'ensemble des collèges.

**TRAVAUX REALISÉS OU EN COURS SUR L'ANNÉE 2018
DANS LES COLLÈGES, RÉALISÉS DIRECTEMENT
PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

NATURE DES TRAVAUX	ESTIMATION €
<u><i>AGON-COUTAINVILLE</i></u>	
Mise en sécurité des circulations suite à visite de la commission de sécurité	40 000 €
<u><i>AVRANCHES "La Chaussonnière"</i></u>	
Remplacement ou création d'organigramme	17 387 €
Réfection de la toiture terrasse	76 243 €
<u><i>AVRANCHES "Challemel Lacour"</i></u>	
Travaux accessibilité (Ad'AP) réfection des sanitaires	89 246 €
Remplacement ou création d'organigramme	19 634 €
Remplacement de la ligne de self	31 004 €
<u><i>BEAUMONT-HAGUE</i></u>	
Remplacement de revêtements de sols contenant de l'amiante	39 785 €
Réfection du hall (faux plafonds, éclairage, menuiseries extérieures)	78 487 €
Remplacement du lave-vaisselle	37 559 €
<u><i>BRECEY</i></u>	
Travaux accessibilité (Ad'AP) : réfection des sanitaires	101 343 €
Remplacement d'une fenêtre dans un logement	3 362 €
Remplacement des lanterneaux de la toiture terrasse	6 203 €
<u><i>BREHAL</i></u>	
Travaux accessibilité (Ad'AP)	28 557 €
Aménagement atelier de l'ATC	53 652 €
<u><i>BRICQUEBEC</i></u>	
Remplacement de menuiseries extérieures	14 168 €

<u>CANISY</u>	/
<u>CARENTAN</u> Remplacement de menuiseries extérieures Sécurisation des collèges, traitement et contrôle des accès	18 870 € 5 946 €
<u>CERISY-LA-SALLE</u> Réfection de la toiture du bâtiment externat	100 152 €
<u>CHERBOURG-OCTEVILLE "Ingénieur Cachin"</u> Restructuration des vestiaires hommes et femmes Remplacement de volets roulants et démolition cloison Remplacement des revêtements de sol dans deux salles Travaux de sécurité en accompagnement des mesures Vigipirate	57 825 € 3 694,99 € 23 187 € 28 532 €
<u>CHERBOURG-OCTEVILLE "La Bucaille"</u> Remplacement d'un four 20 niveaux de la demi-pension Remplacement de la ligne de self Réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse	18 996 € 31 973 € 20 563 €
<u>CHERBOURG-OCTEVILLE "Charcot"</u> Remplacement de la régulation de chauffage Réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse	4 200 € 11 342 €
<u>CHERBOURG-OCTEVILLE "Le Ferronay"</u>	/
<u>CHERBOURG-OCTEVILLE "Les Provinces"</u> Remplacement des réseaux AEP et chauffage	12 653 €
<u>COUTANCES</u> Travaux suite à dégâts (lanterneaux escalier, plafond escalier de secours)	17 086 €

<u><i>DUCEY</i></u>	
Construction d'un préau et de locaux vie scolaire et travaux d'accessibilité (Ad'AP) Remplacement ou création d'organigramme	897 308 € 13 852 €
<u><i>EQUEURDEVILLE</i></u>	
Remplacement de menuiseries extérieures	10 475 €
<u><i>FLAMANVILLE</i></u>	
Remplacement de menuiseries extérieures Réalisation d'une rampe PMR	33 273 € 3 341 €
<u><i>GAVRAY</i></u>	
Remplacement de menuiseries extérieures du patio Aménagement de l'entrée et remplacement de menuiseries extérieures (plan Vigipirate) Remplacement ou création d'organigramme	42 930 € 75 477 € 12 483 €
<u><i>LA GLACERIE</i></u>	
Réfection de la clôture entrée principale en accompagnement des travaux de rénovation du parking par la CAC Réfection toiture terrasse du bâtiment externat Mise en conformité de l'accessibilité de l'ascenseur et des cheminements extérieurs (Ad'AP)	50 000 € 95 209 € 70 998 €
<u><i>GRANVILLE</i></u>	
Réfection des sanitaires sous le préau et aménagement du local casiers Remplacement de la ligne de self Sécurisation des portes des cages escaliers et du hall Remplacement des portes de garage Réfection d'une étanchéité	241 061 € 31 000 € 30 254 € 18 592 € 12 170 €
<u><i>LA-HAYE-DU-PUITS</i></u>	/
<u><i>LA-HAYE-PESNEL</i></u>	/
<u><i>ISIGNY-LE-BUAT</i></u>	
Remplacement de menuiseries extérieures	51 513 €

<u>LESSAY</u>	
Remplacement de menuiseries extérieures	9 346 €
<u>MARIGNY</u>	/
<u>MONTEBOURG</u>	
Éclairage des cheminements extérieurs et mise en conformité des portes du hall (Ad'AP)	20 991 €
Remplacement du système de gestion du chauffage	85 319 €
<u>MONTMARTIN-SUR-MER</u>	/
<u>MORTAIN</u>	
Travaux de sécurisation	35 122 €
<u>PERCY</u>	
Remplacement de menuiseries extérieures de la demi-pension	12 734 €
<u>PERIERS</u>	
Remplacement d'un four 20 niveaux de la demi-pension	16 644 €
<u>LES PIEUX</u>	
Remplacement de menuiseries extérieures	41 627 €
Remplacement d'un four 20 niveaux de la demi-pension	18 996 €
<u>PONTORSON</u>	
Remplacement des radiateurs dans un logement	3 229 €
<u>PORTBAIL</u>	
Travaux d'accessibilité (Ad'AP)	70 879 €
Remplacement porte du préau	5 838 €
Remplacement d'un four 20 niveaux de la demi-pension	18 996 €
Isolation des deux salles à manger des élèves	11 136 €

<u><i>QUERQUEVILLE</i></u>	
Remplacement du système de gestion du chauffage (GTC) Remplacement d'un four 20 niveaux de la demi-pension	85 319 € 16 644 €
<u><i>SAINT-CLAIR-SUR-ELLE</i></u>	
Remplacement de menuiseries extérieures Remplacement de trappes de désenfumage Remplacement d'une chaudière dans un logement	78 411 € 6 748 € 2 009 €
<u><i>SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET</i></u>	
Mise en conformité de l'ascenseur et des cheminements extérieurs (Ad'AP) Sécurisation des collèges; traitement et contrôle des accès	110 436 € 57 869 €
<u><i>SAINT-JAMES</i></u>	
Travaux d'accessibilité (Ad'AP) mise en conformité des cages d'escalier externat et internat Remplacement d'un four 20 niveaux de la demi-pension Remplacement de l'alarme incendie	197 821 € 18 996 € 15 456 €
<u><i>SAINT-JEAN-DE-DAYE</i></u>	
Aménagement de l'infirmerie Remplacement des portes du hall	37 198 € 6 842 €
<u><i>SAINT-LÔ "Georges Lavalley"</i></u>	
Remplacement de menuiseries extérieures Travaux d'accessibilité (Ad'AP) Création d'attentes sécurisées	59 850 € 18 779 € 62 768 €
<u><i>SAINT-LO "Louis Pasteur"</i></u>	/
<u><i>SAINTE- MÈRE-ÉGLISE</i></u>	
Réfection de la terrasse sur bâtiment administration logements	52 645 €

<u><i>SAINT-PIERRE-ÉGLISE</i></u>	
Travaux d'accessibilité (Ad'AP) Remplacement des menuiseries de l'entrée et reprise ponctuelle de la charpente Création d'un réseau d'eaux usées	15 593 € 29 692 € 8 164 €
<u><i>SAINT-SAUVEUR-LENDELIN</i></u>	
Remplacement du système de gestion du chauffage	85 319 €
<u><i>SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE</i></u>	
Remplacement du système de gestion du chauffage	85 319 €
<u><i>SAINT-VAAST-LA-HOUGUE</i></u>	/
<u><i>SARTILLY</i></u>	/
<u><i>SOURDEVAL</i></u>	
Remplacement ou création d'organigramme Isolation par l'extérieur d'un logement suite à des infiltrations Remplacement de menuiseries extérieures salle physique	11 055 € 4 920 € 13 958 €
<u><i>TESSY-SUR-VIRE</i></u>	
Réfection des locaux de la 1/2 pension et locaux vie scolaire Sécurisation des collèges; traitement et contrôle des accès	1 849 379 € 47 105 €
<u><i>TORIGNI-SUR-VIRE</i></u>	
Travaux d'accessibilité (Ad'AP) Remplacement de l'éclairage par des luminaires LEDS	22 734 € 6 246 €
<u><i>TOURLAVILLE</i></u>	
Réfection de la cour	62 817 €
<u><i>VALOGNES</i></u>	/
<u><i>VILLEDIEU-LES-POÊLES</i></u>	/

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF AU CŒUR DE LA POLITIQUE JEUNESSE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

▪ **Spot 50 :** Pour la rentrée scolaire 2017-2018, tous les jeunes Manchois de 11 à 15 ans peuvent bénéficier pour la 8^e année du **chéquier SPOT50** avec des coupons réductions d'une valeur de 100 € valables chez de nombreux partenaires sportifs, culturels, associatifs, de loisirs... moyennant des frais d'inscription de 15 €. Ils pourront découvrir ou pratiquer des activités tout au long de l'année scolaire. Certains coupons sont réservés aux adultes accompagnateurs pour les sorties en famille.
Site : t-jeune.manche.fr



▪ **Appels à projets :** Le conseil départemental s'engage au quotidien, depuis de nombreuses années, aux côtés des jeunes pour mettre en place un grand nombre d'actions éducatives aussi bien sur le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire, en partenariat avec les équipes éducatives. La majeure partie des actions soutenues par le Département se présente sous la forme **d'appel à projets**. Le Département a lancé ce dispositif d'appels à projets dans les collèges en 2008. **La Manche fut ainsi le premier département à initier cette démarche en France**. Sensibiliser et former les collégiens au développement durable, impulser et accompagner l'apprentissage des langues étrangères, favoriser l'ouverture sur l'Europe, faciliter la maîtrise des nouvelles technologies, faire découvrir les enseignements artistiques et culturels, telles sont les orientations que le conseil départemental a voulu proposer aux établissements scolaires au travers de ses appels à projets.

Pour l'année 2018-2019, une enveloppe de 677 870 € est attribuée aux appels à projets des collèges pour un nombre total de 232 projets.

▪ **Nouveauté 2018. Le conseil départemental des jeunes :** cf. Communiqué de presse annexe.

Le numérique à l'école

Depuis plusieurs années, le conseil départemental mobilise entre 1 et 2 millions d'euros par an, pour la mise en œuvre du programme « collège numérique ».

Après le raccordement de l'ensemble des collèges à la fibre (fibre à l'entrée du bâtiment), le conseil départemental a depuis 2015, rénové tous les réseaux internes (programme LANE0) et a fini de remplacer tous les ordinateurs devenus obsolètes.

Cette année, il est prévu, à partir du dernier trimestre de réaliser des travaux de câblage informatique pour permettre la mise en œuvre du réseau wifi dans les 53 collèges. Ce déploiement est programmé sur 2018 et 2019. Cette année, 400 000 € de crédits y sont affectés et devraient permettre de réaliser 50 % des établissements.

Dans la feuille de route « collège numérique », figurent également l'achat et la maintenance de l'ensemble des systèmes informatiques par le conseil départemental, l'achat d'une tablette pour chaque enseignant et d'une valise de tablettes minimum pour chaque collège grâce à la participation financière de l'État dans le cadre de l'appel à projets 2017 auquel le département a répondu. Au terme du déploiement début 2019, chaque établissement bénéficiera d'une « classe mobile », soit 16 tablettes par tranche de 175 élèves.

GILETS JAUNES

Le conseil départemental de la Manche a rendu le port du gilet jaune obligatoire depuis janvier 2014 pour tous les élèves usagers d'un circuit de transport scolaire ou d'une ligne régulière du département. Le Département a remis lors de la rentrée scolaire de cette année 6 600 gilets jaunes destinés aux nouveaux inscrits pour un budget de 12 500 €.